

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 22 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers absents : 0
Nombre de pouvoirs : 2
Date de la convocation : 9 avril 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le VINGT DEUX AVRIL, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC - Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Christian CARRERE - M. Roger VIARSAC - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND - Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Francis KORNPROBST - Mme Isabelle RUDOLF - M. Olivier DODINOT - Mme MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - M. Jean-Christophe NELLO - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoir :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Mme Marylin FLAMAIN, pouvoir à M. Roger VIARSAC

Secrétaire de séance : M. Nils CHAPUIS

2026-04-39 / SUBVENTIONS CONVENTIONNELLES
Participation Conventiionnelle 2026 au profit de la Mission Locale

RAPPORTEUSE : Madame Martine BERGER SABATIER

Par délibération du 30 mars 2005, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention avec la Mission Locale pour l'utilisation d'une partie de ses locaux par les organismes de Service Public.

Cette convention prévoyait, à ce titre, le versement annuel d'une participation de 3 000 €.

Cette dépense est prévue à l'article 65748-1 du Budget Primitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 5 (M. KORNPROBST - Mme RUDOLF - M. DODINOT - Mme MAZZA DOS SANTOS - M. MILLET)

- **D'APPROUVER** le versement de 3 000 € de participation conventionnelle à la Mission Locale pour l'année 2026.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Nils CHAPUIS
Secrétaire de séance



Christian TEULADE
Maire de NYONS

